

18 déc 2014 -14:25

Appartient à [Conseil des ministres du 18 décembre 2014](#)

Engagement opérationnel belge 2015

Le Conseil des ministres approuve le plan d'engagement opérationnel des troupes belges en 2015, proposé par le ministre de la Défense Steven Vandeput.

La Belgique entend poursuivre sa contribution auprès de l'ensemble de ses partenaires internationaux dans le cadre d'opérations de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Dans ce cadre, la Défense contribuera en 2015 aux opérations de l'OTAN, de l'Union européenne et de l'ONU et poursuivra ses partenariats africains. L'engagement en 2015 s'inscrit dans la continuité des opérations 2014 et tient compte de la réalité budgétaire.

La contribution des F-16 belges à la coalition internationale contre DAESH en Irak, prévue jusqu'au 31 décembre 2014, est prolongée de six mois. De plus, pour permettre aux forces militaires irakiennes de garantir leur souveraineté à long terme, la Défense participera également au programme *Building Partner Capacity* développé par la coalition. Dans le rôle *Advise and Assist*, la Défense pourra y participer avec environ cinquante militaires à partir d'un endroit sécurisé en Irak. Les tâches, la durée et l'ampleur de cet engagement seront affinées par la coalition.

Dans le cadre du *Readiness Action Plan* au profit des Etats membres de l'OTAN, la Belgique engagera également quatre F-16 pour assurer la sécurité de l'espace aérien en Europe de l'Est pendant maximum deux périodes de quatre mois, ainsi qu'un groupement tactique de 250 militaires pour une période d'environ un mois.

L'engagement de la Défense en Afghanistan est réorienté. La Belgique supportera la nouvelle mission *Resolute Support* avec environ 70 militaires déployés à Masar-e-Sharif et Kaboul. La majorité de ces militaires seront stationnés à Masar-e-Sharif pour y assurer l'entraînement et l'assistance aux troupes de sécurité afghanes. La participation belge se réduira ensuite conformément au concept opérationnel de *Resolute Support*.

Au niveau de notre engagement auprès de l'ONU, la Belgique continue sa contribution à la MONUSCO, et se tient prête à appuyer l'action par l'envoi d'une dizaine d'instructeurs militaires dans le cadre de la réforme des Forces armées congolaises. Une étroite contribution est également maintenue au sein de la mission d'observation de l'ONU au Liban (ONUST).

En Afrique, comme lors des années précédentes, la Belgique participe de manière directe ou indirecte aux opérations de maintien de la paix et poursuit ses engagements envers ses partenaires. La mission de protection assurée par les militaires belges dans le cadre de l'EUTM est approuvée jusqu'en mai 2015 et sera ensuite évaluée en fonction de sa plus-value pour la Défense belge. Les programmes de partenariats

au Congo, au Burundi et au Benin sont également maintenus.

En dehors de sa traditionnelle participation à la lutte contre les mines, la Marine participera également à la mission *Maritime Capacity Building 2015* visant à développer les capacités maritimes de quelques pays d'Afrique. De plus, la frégate Léopold I exécutera à l'automne une mission de lutte contre le trafic de drogue en Mer des Caraïbes avec environ 125 militaires durant une période d'environ deux mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>